



© WILLY VAINQUEUR

AGENDA 21 COMMUNAUTAIRE

PROGRAMME D' ACTIONS 2013-2016

9 projets pour améliorer le quotidien en préparant l'avenir





© WILLY VAINQUEUR

AGENDA 21 COMMUNAUTAIRE

PROGRAMME D' ACTIONS 2013-2016

9 projets pour améliorer le quotidien en préparant l'avenir



ile de France





SOMMAIRE

INTRODUCTION 4-5

AU PROGRAMME ET EN ACTIONS POUR 2013-2016

PROJET 1	UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE	8-9
PROJET 2	UNE TRAME VERTE ET BLEUE À PLAINE COMMUNE	10-11
PROJET 3	LE PARTAGE ET LA DIFFUSION DES SAVOIR-FAIRE POUR UN AMÉNAGEMENT SOUTENABLE	12-13
PROJET 4	UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES	14-15
PROJET 5	UN TERRITOIRE D'INNOVATION EN AGRICULTURE URBAINE	16-17
PROJET 6	L'ÉCONOMIE LOCALE EN TRANSITION	18-19
PROJET 7	PLAINE COMMUNE « TERRITOIRE APPRENANT »	20-21
PROJET 8	DES CITOYENS CAPABLES ET RESPONSABLES	22-23
PROJET 9	LA VALORISATION DE TOUS LES TALENTS	24-25

POUR FAIRE VIVRE LE PROJET

LES « FABRIQUES DE PROJETS » 28-29

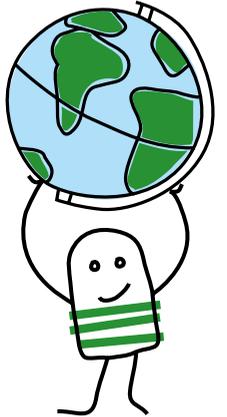
UN PROJET OUVERT ET VIVANT 30

Le livre blanc de l'Agenda 21 est une publication de la communauté d'agglomération Plaine Commune. Il est composé de quatre livrets : « Terre d'Avenir, l'Agenda 21 de Plaine Commune » - « La participation citoyenne au cœur de la démarche » - « Des enjeux communs pour réinventer le territoire » - « Programme d'actions 2013-2016 » • ÉDITION Juin 2014 • MAQUETTE Acte-Là ! • IMPRESSION PSD



Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC (Promouvoir la gestion durable de la forêt) avec des encres végétales et des vernis à l'eau.

INTRODUCTION



L'Agenda 21 de Plaine Commune, comme la moitié des Agendas 21 portés par les communes de l'agglomération, est entré en 2013 dans sa phase active.

Expression de la volonté politique d'infléchir le cours des choses sur le territoire, la stratégie exprime un certain nombre d'objectifs de transformation, qui doivent désormais s'incarner dans de l'action.

Adopté le 17 septembre 2013 en Conseil communautaire, le premier programme d'actions Terre d'Avenir est issu de travaux menés avec différents acteurs : services de l'agglomération, des villes, partenaires institutionnels et associatifs, citoyens et habitants du territoire.

Il constitue une **première déclinaison concrète** des axes de transformation de la Stratégie Terre d'Avenir et devrait permettre d'initier, de soutenir, ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale. Portées par les services de l'agglomération et des villes, et par leurs partenaires institutionnels, mais aussi et surtout portées par la société civile dans sa diversité, les actions ont été choisies pour leur caractère innovant et opérationnel. Certaines produiront des effets à très court terme, d'autres à moyen ou à plus long terme. Toutes reposent avant tout sur la coopération, et participeront à la démonstration que les transitions nécessaires en ce début de 21^e siècle sont non seulement possibles, mais désirables.

Si ce premier programme est encore constitué majoritairement d'actions portées ou coordonnées par Plaine Commune, il a vocation à devenir le cadre d'action de partenaires de plus en plus nombreux, puisque l'ampleur des transformations nécessaires suppose l'implication, en toute responsabilité, du maximum d'acteurs et d'usagers du territoire.

Ce document met en lumière, au-delà d'un programme d'actions triennal, **tous les lieux et toutes les dynamiques au sein desquels s'inventent et s'inventeront de nouvelles formes d'action et de nouveaux projets** pour continuer de concrétiser à Plaine Commune la transition souhaitée. Ces lieux et ces dynamiques ont été nommés « *fabriques de projet* ».

La stratégie Agenda 21 - Terre d'Avenir de Plaine Commune a été adoptée à l'unanimité du Conseil communautaire du 20 mars 2012. Elle affirme l'objectif d'« *engager le territoire, ses habitants et ses acteurs dans la transition nécessaire* », en se donnant **cinq axes de transformation prioritaires** :

Plaine-Monde, Plaine de tout le monde

- favoriser la diversité et l'ouverture au monde comme richesse et point d'appui,
- être un territoire d'accueil et d'inclusion.

Plaine-école, Plaine fertile

- donner à tous l'accès à un parcours éducatif de qualité,
- faire profiter les habitants du développement économique local.

Plaine apaisée, Plaine qualifiée

- maîtriser les tensions urbaines en qualifiant le territoire pour le bien-être et la santé de tous.

Plaine-nature, Plaine de nature

- réconcilier l'urbanisation avec la nature, en favorisant l'implication de chacun.

Plaine de création, Plaine en transition

- innover et coopérer pour engager la conversion écologique du territoire,
- renforcer la démocratie locale.

AU PROGRAMME ET EN ACTIONS POUR 2013-2016

Le premier programme d'actions Terre d'Avenir s'organise autour de 9 grands projets, dont les effets devraient se faire sentir suivant les cas à court, à moyen ou à long terme. Ces projets recouvrent des champs d'action variés : trames verte et bleue, agriculture urbaine, pouvoir d'agir des citoyens, climat...





PROJET 1

UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE

Emmener les acteurs d'un territoire dans la transition écologique et sociale, suppose en premier lieu de s'appliquer ce principe à soi-même. C'est pourquoi ce premier projet porte sur les pratiques de Plaine Commune en tant que gestionnaire de bâtiments, employeur, acheteur public, et enfin communauté d'agents aux pratiques de travail très diverses. Il a pour objectif que chacun, à Plaine Commune et dans les villes, dans ses gestes quotidiens ainsi que dans l'exercice de ses missions, se sente responsable et soit reconnu comme acteur de la mise en pratique des axes de transformation de la Stratégie Terre d'Avenir.

4 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. La réduction des déchets et des consommations d'eau, d'énergie et de papier sur les lieux de travail.

2. Des marchés publics et des achats responsables.

3. Un potager des agents pour apprendre à cultiver ensemble.

4. Rénovation exemplaire de l'immeuble Le Mondial : chiche !

LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine-Monde, Plaine de tout le monde
- Plaine-école, Plaine fertile
- Plaine apaisée, Plaine qualifiée
- Plaine-nature, Plaine de nature
- Plaine de création, Plaine en transition

EN PRATIQUE

LA POLITIQUE D'ACHATS DURABLES DE LA VILLE DE SAINT-DENIS

Considérant que les achats publics représentent un réel moyen d'influer sur les comportements économiques, sociaux et environnementaux, la ville de Saint-Denis mène depuis 2005 une démarche d'achats publics durables.

La direction de la commande publique est engagée dans une politique en lien avec le développement durable assise sur la mise en place d'une démarche qualité ISO 9001. Ce système de management de la qualité a pour but d'accroître l'efficacité du service public, de sécuriser les procédures et de garantir leur transparence.

La politique d'achat de Saint-Denis repose sur 6 orientations :

1. Recherche d'économies et optimisation des achats,
2. Facilitation de l'accès des PME et TPE à la commande publique,
3. Actions pour la protection et le respect de l'environnement,
4. Insertion des travailleurs en difficulté,
5. Insertion des travailleurs en situation de handicap,
6. Ethique, solidarité et conditions de travail.

A chacun de ces aspects, correspondent des familles d'achats, une stratégie et des objectifs annuels à atteindre. L'ambition et la force de cette démarche sont de réussir à atteindre simultanément des objectifs qui peuvent parfois sembler contraires mais qui couvrent l'ensemble du spectre de l'achat durable.

C'EST DÉJÀ EN ROUTE À PLAINE COMMUNE :

OPÉRATION MUGS

En déclinaison du Programme local de prévention des déchets, des mugs ont été distribués en 2012 à l'ensemble des agents du siège de Plaine Commune. Des détecteurs ont été installés sur tous les distributeurs automatiques de boisson, ce qui permet d'éviter annuellement quelque dizaines de milliers de gobelets plastiques par an.

Cette opération, qui réduit à la source les déchets produits par les agents de Plaine Commune, vise également à réduire les prélèvements d'une ressource non renouvelable : le pétrole. Un gobelet en plastique représente en effet 3,2 grammes de pétrole (matière première et énergie pour sa fabrication), auxquels il faut ajouter l'eau et l'énergie consommées pour sa fabrication et son élimination.

Bénéfice supplémentaire, boire des boissons chaudes dans un mug en céramique permet d'éviter les risques sanitaires liés à la migration de substances chimiques du plastique vers la boisson.



PROJET 2

UNE TRAME VERTE ET BLEUE À PLAINE COMMUNE

Territoire urbain proche de Paris, à l'histoire récente ouvrière et très urbaine, Plaine Commune possède pourtant en matière de biodiversité une richesse que l'on ne soupçonne pas. Elle rassemble une nature riche et hétérogène, qui la distingue des autres territoires proches de Paris. Un de ses atouts est sa structure paysagère favorable au maintien et au développement de la biodiversité avec la Seine, le canal, la Butte Pinson, les rivières à redécouvrir, la double riveraineté et l'insularité de L'Île-Saint-Denis... C'est pour toutes ces raisons, et pour répondre aux engagements nationaux en matière de préservation des continuités écologiques, que Plaine Commune souhaite s'engager pleinement dans l'élaboration et la mise en œuvre concrète d'une trame verte et bleue, que ce soit à travers ses politiques d'aménagement, ses pratiques de gestion des espaces verts ou son soutien aux actions partenariales ou citoyennes en faveur de la biodiversité. Ainsi le territoire, déjà riche d'une immense diversité humaine et culturelle, sera également riche d'une plus grande diversité biologique à léguer aux générations futures.

4 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. Tisser la trame verte et bleue du territoire..

2. Multiplier les supports de biodiversité (façades, toits, délaissés, accompagnement de voirie...).

3. La gestion durable des ressources en eau pour la trame verte.

4. Généraliser la gestion différenciée à tous les espaces supports de nature.



LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine-Monde, Plaine fertile
- Plaine apaisée, Plaine qualifiée
- Plaine-nature, Plaine de nature

EN PRATIQUE

DES ANIMATIONS NATURE TOUTE L'ANNÉE À ÉPINAY-SUR-SEINE

La ville d'Épinay-sur-Seine propose tout un programme d'animation à destination de ses habitants sur le patrimoine naturel et la biodiversité, particulièrement présents dans la ville grâce notamment aux berges de Seine et à plusieurs espaces verts entretenus dans le respect de la biodiversité.

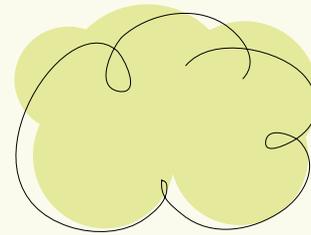
Parmi les actions d'animation qui jalonnent l'année, la ville propose :

- Des promenades thématiques guidées dans les différents espaces verts de la ville
 - Des actions de fleurissement de pieds d'arbres avec et par les habitants
 - Une rénovation du parc Charline Blandin avec les habitants du quartier
 - Des cours de jardinage « naturel » ouverts à tous
- Divers dispositifs comme le Projet Nature, Découvrir ma ville, Imaginaire et Jardin (en lien avec la direction des Parcs et jardins de Plaine Commune) permettent de soutenir ces actions, de les rendre visibles, et de trouver des sources de financement.

LA GESTION ÉCOLOGIQUE DU CIMETIÈRE À PIERREFITTE-SUR-SEINE

Dans le cadre de son Agenda 21 la ville de Pierrefitte-sur-Seine a opté pour une gestion écologique du cimetière communal. Les gestes manuels remplacent désormais le désherbage par les produits chimiques, au grand bénéfice de la santé des usagers et surtout des jardiniers responsables de l'entretien du cimetière.

Des feutres géotextiles dans les allées permettront d'éviter la prolifération des herbes folles, un composteur récemment installé permettra de transformer en engrais naturel les déchets végétaux liés à la taille. Enfin, des cuves de récupération des eaux de pluie remplaceront progressivement les fontaines actuellement utilisées pour l'arrosage des fleurs : autant d'économies d'eau potable, et des factures réduites pour la commune. De tels réservoirs seront disposés en différents points du cimetière, pour éviter aux visiteurs trop d'allées et venues.



C'EST DÉJÀ EN ROUTE À PLAINE COMMUNE :



LE PLAN COMMUNAUTAIRE DES ESPACES VERTS

Pour les parcs et jardins gérés par Plaine Commune, un Plan communautaire des espaces verts est mis en œuvre depuis 2011, avec plusieurs objectifs, parmi lesquels la déclinaison d'une politique communautaire de gestion qui préserve la biodiversité, l'optimisation de la gestion des espaces verts, l'accompagnement des agents dans l'intégration des nouvelles pratiques, et la sensibilisation du public sur les actions menées en faveur de la biodiversité.

Plaine Commune expérimente depuis 2012 le « zéro phyto » (autrement dit, une gestion exempte de tout produit chimique) sur les allées et voiries en vue de définir une stratégie de désherbage des espaces publics plus responsable et moins consommatrice de produits phytosanitaires.

Un mode de gestion dit « harmonique » a été mis en place au sein du parc départemental Georges-Valbon au début des années 1990 par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis pour favoriser la biodiversité.



PROJET 3

LE PARTAGE ET LA DIFFUSION DES SAVOIR-FAIRE POUR UN AMÉNAGEMENT SOUTENABLE

© THIERRY MAMBERTI

La Communauté d'agglomération Plaine Commune compte parmi ses compétences et missions principales celle d'aménager le territoire. Aménager, c'est d'abord planifier – répartir le plus intelligemment possible dans l'espace des équipements, des logements, des rues et des places, des passages et des jardins... – et c'est ensuite coordonner les travaux de construction, de rénovation, ou de réhabilitation... Pour réaliser ces missions dans le respect des enjeux d'écologie urbaine, Plaine Commune se dote d'outils et de compétences nouvelles et s'engage à respecter divers objectifs en matière d'écologie urbaine dans chacune de ses actions d'aménagement. Un référentiel d'(a)ménagement soutenable, publié en novembre 2013, permettra à tous les acteurs de l'aménagement de notre territoire de mieux mettre en œuvre au quotidien cet engagement. Sa diffusion et son application sont au cœur de ce projet, avec une attention particulière aux questions de tranquillité et de sécurité dans nos espaces publics.

2 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. Mise en œuvre systématique du référentiel d'(a)ménagement soutenable dans les projets d'aménagement.

2. Une réflexion-action sur la tranquillité dans les espaces publics.

LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine-Monde, Plaine de tout le monde
- Plaine apaisée, Plaine qualifiée
- Plaine-nature, Plaine de nature
- Plaine de création, Plaine en transition

EN PRATIQUE

C'EST DÉJÀ EN ROUTE À PLAINES COMMUNES :



UN LABORATOIRE D'ARCHITECTURE DURABLE À L'ÎLE-SAINT-DENIS

Installé à L'Île-Saint-Denis au sein du futur écoquartier en construction, ACTLAB est un laboratoire d'expérimentation in situ, une performance scientifique et pratique au cœur du chantier d'écoquartier. Créé par l'association Bellastock, association d'architectes fonctionnant comme une plate-forme de partage d'idées, d'outils, de méthodes, de médias et de savoir-faire sur le ré-usage et le réemploi en architecture, Actlab est un lieu dédié à la création collaborative, en lien avec tous les acteurs de l'aménagement du territoire. Il travaille spécifiquement sur la question du réemploi des matériaux issus de la déconstruction des entrepôts du Printemps.

Le programme du laboratoire s'organise en deux phases :

- Organiser la matière : créer un outil pragmatique d'aide à la conception à partir de matériaux issus du réemploi en développant un programme de production de prototypes dédiés aux besoins de l'écoquartier et en accord avec sa Charte.
- Accélérer le temps : accompagner le chantier de construction en préfigurant la Cité de la Création, programme culturel du futur écoquartier.



© DR

L'ECOQUARTIER FLUVIAL

Différents projets d'aménagement en cours à Plaine Commune reposent sur des principes forts en matière d'économie de ressources (écoquartiers de l'Île-Saint-Denis et des Docks de Saint-Ouen), de place de la nature (projet des Tartres), d'implication des habitants (Fort d'Aubervilliers) ...

Labellisé « Eco-quartier » par le ministère en charge de l'écologie, l'éco-quartier fluvial, en cours d'aménagement à L'Île-Saint-Denis, constitue un projet innovant sur l'ensemble des critères d'écologie urbaine.

Quatre thèmes ont en particulier été approfondis :

- les berges et la gestion de l'eau : zéro rejet d'eau pluviale, traitement des eaux, reconquête et restauration écologique des berges, respect de la biodiversité, gestion du risque d'inondation
- l'énergie : choix des filières les plus économes pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, recours aux énergies renouvelables, innovations dans le domaine énergétique
- les déplacements, circulations et stationnement : la création d'un quartier sans voiture implique la gestion des accès, le développement des transports en commun et des circulations douces, la mutualisation du stationnement et la mise en place de services à la mobilité
- les pollutions : gestion des terres polluées préférentiellement sur site, prise en compte du bruit et des contraintes électromagnétiques

L'ouverture du quartier sur les communes riveraines et les transports en commun lourds s'opérera par la création d'une passerelle entre Saint-Denis Pleyel et l'écoquartier. Des liaisons de berge à berge permettront de faciliter les parcours et d'ouvrir des vues sur la Seine.



PROJET 4

UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX ENJEUX CLIMATIQUES & ÉNERGÉTIQUES

Comme aujourd'hui toutes les collectivités locales de plus de 50 000 habitants, Plaine Commune s'est engagée dans un Plan Climat Energie territorial dès le printemps 2010, prenant acte de sa responsabilité face aux impacts grandissants des changements climatiques. Ce Plan climat a été l'occasion d'affirmer des objectifs forts de diminution des consommations d'énergie, et de recours aux énergies renouvelables. Divers partenaires sont engagés dans un programme d'actions qui concerne aussi bien l'habitat, que les transports et les déplacements, ou encore les process de construction ou de fabrication à l'œuvre sur le territoire. Le programme d'actions Terre d'Avenir intègre aujourd'hui les actions clés du Plan Climat à mener dans les trois prochaines années : développement des transports actifs, connaissance de la vulnérabilité du territoire et adaptation. L'adaptation du territoire aux impacts du changement climatique, en complément de la politique de réduction des émissions, sera un des nouveaux défis à relever.

3 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. Connaître, pour y faire face, la vulnérabilité du territoire aux dérèglements climatiques et à la raréfaction des ressources.

2. Développement des déplacements actifs pour le territoire et ses usagers.

3. Un pôle de compétences pour lutter contre la précarité énergétique.

LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine apaisée, Plaine qualifiée
- Plaine de création, Plaine en transition

EN PRATIQUE

LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE À L'ÎLE-SAINT-DENIS

La commune de L'Île-Saint-Denis a entrepris, depuis 2001, un double chantier :

- Sur le patrimoine communal (écoles, gymnases, bâtiments et flotte automobile de la commune ...) pour mesurer chacune des consommations, investir dans des équipements efficaces, sensibiliser les différents acteurs à la sobriété énergétique, produire localement de l'énergie renouvelable.
- Sur le patrimoine bâti non communal (Opération programmée d'amélioration de l'habitat privé conduite par Plaine Commune et réhabilitation des logements HLM conduite par les bailleurs sociaux) et sur l'ensemble des déplacements intra-communaux (tramway, bus 237 de desserte locale, limitation de la vitesse et ralentissement de la circulation automobile par aménagement de la voirie).

Au total, ces efforts ont permis d'atteindre en 2013 :

- Au niveau du patrimoine communal
 - une réduction de la consommation de gaz de 28%, d'électricité de 20%, de carburant de 50% et d'eau de 51% à confort équivalent,
 - une diminution des émissions de CO2 de 28% par rapport à 2005,
 - une part de 27 % d'énergie renouvelable dans l'électricité consommée,
 - une stabilisation de la facture globale des fluides, dans un contexte de forte augmentation des prix de 40 à 100%,
 - une économie cumulée de plus de 500 000 euros pour le budget de fonctionnement communal qui a permis notamment de financer l'ensemble des investissements énergétiques,
 - plus de 800t de CO2 évitées par rapport à 2002.
- Au niveau des consommations de toute la ville
 - une réduction de 25% de la consommation d'énergie pour le chauffage,
 - une diminution de 24% de la consommation des carburants,
 - une réduction de 25% des émissions de gaz à effet de serre.

C'EST DÉJÀ EN ROUTE À PLAINE COMMUNE :



UNE AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Plaine Commune, association indépendante, a été créée en 2012. Elle fédère les membres fondateurs de l'Association (Plaine Commune, le Conseil général de Seine Saint-Denis, le Conseil régional d'Île-de-France, EDF, GDF Suez, Plaine Commune Développement et l'OPH d'Aubervilliers, Plaine Commune Habitat), ainsi que l'ADEME et d'autres adhérents comme des entreprises.

L'ALEC est une pièce majeure pour mettre en œuvre les objectifs du Plan Climat Énergie de Plaine Commune, dont le plan d'action a été adopté en 2010.

L'association a pour rôle d'être un centre de ressources, un catalyseur des actions et un lieu de coopération autour de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. En tant qu'expert des questions énergétiques et climatiques, l'ALEC a vocation à accompagner les structures économiques et institutionnelles. La rénovation énergétique des bâtiments est la première priorité d'action de l'ALEC.



PROJET 5

UN TERRITOIRE D'INNOVATION EN AGRICULTURE URBAINE

Plaine Commune bénéficie d'une histoire riche en matière d'agriculture : ancienne plaine nourricière de Paris, puis territoire modèle des jardins ouvriers, devenus jardins familiaux. Toutes les villes de l'agglomération en gardent, à des degrés divers, des traces importantes.

Les 10 hectares cultivés par le dernier maraîcher de Saint-Denis, les centaines de parcelles de jardins familiaux présents sur tout le territoire, la Cité-jardins de Stains, le jardin des Dahlias de La Courneuve, au-delà de l'anecdote, représentent un patrimoine fort, qui aujourd'hui suscite un regain d'intérêt de la part de nombreux acteurs. Désir de retrouver des espaces végétalisés dans un milieu trop minéral, volonté de cultiver soi-même la terre pour mieux s'alimenter (en réponse aux dégâts écologiques et sanitaires causés par le modèle agricole productiviste), recherche d'une activité productive, en lien avec le vivant, et source d'apaisement des tensions, de liens et d'échange entre voisins, ou encore recherche d'un complément alimentaire peu coûteux pour faire face à des difficultés financières, nombreux sont les ressorts de la demande croissante des habitants de notre territoire pour le jardinage.

Si la rapidité des transformations et de la densification à l'œuvre sur le territoire rend complexe la question du foncier disponible pour des activités de jardinage ou de maraîchage, Plaine Commune souhaite soutenir les projets de jardinage ou d'agriculture à même d'enrichir le territoire et ses habitants.

4 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. Une cartographie interactive du « potentiel vert » du territoire.

2. Des habitants acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie par le jardinage.

3. Une charte des jardins et des pratiques agricoles à l'échelle de l'agglomération.

4. Soutien au renouveau d'une activité maraîchère, et à l'émergence de micro-initiatives agricoles sur le territoire.

LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine-Monde, Plaine de tout le monde
- Plaine-école, Plaine fertile
- Plaine apaisée, Plaine qualifiée
- Plaine-nature, Plaine de nature
- Plaine de création, Plaine en transition

EN PRATIQUE

DES JARDINS MULTI-FONCTIONS À VILLETANEUSE

Une convention entre l'université Paris 13 et la municipalité de Villetaneuse, en cours de signature, prévoit la mise à disposition d'une partie des terrains à proximité du quartier Saint-Leu. En friche depuis de nombreuses années et appartenant au rectorat, ces terrains détiennent un fort potentiel en matière d'agriculture urbaine et locale. Ils constituent également un levier important pour le renforcement de liens sociaux entre les différentes populations de la ville et la communauté universitaire. L'association L'Autre Journal, porteuse du projet, souhaite réhabiliter ces terrains et les convertir en terres d'agriculture locale, responsable et collective.

Ainsi, en lien avec la municipalité de Villetaneuse, elle se propose de planifier, de coordonner et de mettre en œuvre ce projet de réhabilitation et de mise à disposition de jardins, au bénéfice des habitants de la ville et de la communauté universitaire. L'association s'appuiera pour ce faire sur son expérience de la pratique agricole locale et collective et sur sa connaissance des publics de la ville et de leurs attentes en la matière. Ainsi, il est prévu

d'ouvrir trois types d'espaces, à destination de publics distincts qui se rencontreront par le biais de l'échange de savoir-faire et de services.

Des parcelles seront mises à disposition des habitants de Villetaneuse, suivant le modèle des jardins ouvriers. Une parcelle sera consacrée à un jardin partagé, à destination des étudiants et personnels de l'université. Le choix en matière de « partage » (des taches, des parcelles, ou des récoltes) dépendra des envies de personnes qui prendront en charge cette partie des jardins.

Enfin, un espace conséquent sera consacré à un projet de jardin pédagogique et expérimental, avec deux principaux objectifs : sensibiliser les différentes populations (de tout âge) de la ville à une agriculture locale respectueuse de l'environnement, et expérimenter des pratiques de production agricole alternative et respectueuse de l'environnement, à l'image des engrais verts, des techniques de compostage, des associations de plantes, ou encore des techniques de permaculture.

Il est prévu de filmer l'élaboration du jardin pédagogique et expérimental, et de réaliser un documentaire afin de faire connaître l'initiative et de conserver une trace en images de cette transformation du territoire.



**C'EST DÉJÀ EN ROUTE
À PLAINE COMMUNE :**

POULLAILLER ET POTAGER ÉPHÉMÈRE

Au Clos-Saint-Lazare à Stains, quartier en pleine rénovation urbaine, un groupe d'habitants appuyé par des étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, a souhaité profiter de façon temporaire, d'une friche en partie végétalisée créée par suite de la démolition de deux pavillons d'habitation et en attente de reconstruction : un poulailler a été construit de façon participative, avec l'appui d'une association spécialisée dans la fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération ; une partie du terrain a été plantée par les habitants, dans l'attente d'un déplacement sur une autre parcelle lorsque la friche devra être reconstruite.

Le tout est orchestré par l'Unité territoriale rénovation urbaine de Plaine Commune, et articulé avec une démarche au long cours de mobilisation des habitants du Clos, et du quartier voisin de la Cité-Jardin, pour l'amélioration de leur cadre de vie et du lien entre habitants.

Les habitants ont adhéré au projet de potager – poulailler temporaire pour son apport à la fois en termes d'amélioration du cadre de vie, de pédagogie écologique, de (re-)création de liens au sein du quartier et entre habitants riches de pratiques de jardinage diverses...

Cette expérience est vue également comme une recherche de solution à la question du gachis alimentaire puisque les restes alimentaires pourront être gardés et donnés aux poules.



PROJET 6

L'ÉCONOMIE LOCALE EN TRANSITION

Hébergeant un nombre croissant de grandes entreprises tertiaire, Plaine Commune est également riche d'un tissu diversifié de petites et moyennes entreprises, appartenant à l'économie « classique » comme à l'économie sociale et solidaire, secteur en pleine transformation. Emmener l'ensemble des acteurs économiques vers des pratiques plus responsables, et favoriser les activités les plus soutenables en matière aussi bien sociale et sociétale qu'environnementale, est l'un des objectifs de transformation de la démarche Terre d'Avenir. Quelques actions clés devraient aider à montrer la voie, en travaillant à un meilleur usage des ressources locales, qu'elles soient humaines ou matérielles, et en apprenant à considérer autrement nos richesses, pour développer d'abord celles qui profiteront à tous, sans pénaliser les générations futures.

4 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. Des expérimentations sur le ré-usage des déchets de chantier.
2. Appui à l'émergence d'une monnaie locale à Plaine Commune.
3. Une ressourcerie pour Plaine Commune.
4. Des indicateurs de résilience du territoire et du tissu social pour mesurer autrement nos richesses.

LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine-Monde, Plaine de tout le monde
- Plaine de création, Plaine en transition

EN PRATIQUE

C'EST DÉJÀ EN ROUTE À PLAINE COMMUNE :

LA FOIRE DES SAVOIR-FAIRE SOLIDAIRES DE SAINT-DENIS

Parce que ce territoire s'est construit grâce à ses savoir-faire, chaque année depuis 2008, la Foire des savoir-faire solidaires s'installe sur le parvis de la Basilique de Saint-Denis, à la période des fêtes de Noël, et invite à découvrir les richesses réalisées par des gens d'ici... C'est une vitrine où se croisent artisans, créateurs, acteurs du territoire porteurs de talents et de créativité.

Cette exposition-vente est l'occasion, pour le grand public, de :

- Mieux connaître la diversité des talents artisanaux et créatifs des habitants de Plaine Commune,
- Échanger avec des artisans amoureux de leur travail, disposés à partager leurs savoir-faire et leurs connaissances,
- Découvrir d'autres manières de faire de l'économie, redécouvrir le sens du mot « commerce » - une relation d'échanges humaine et à double sens.

En 2013 la Foire a rassemblé 50 exposants, 20 ateliers manuels. Ont été proposées 10 démonstrations de métiers d'art, et de nombreux rendez-vous au Café Village.

30 800 visiteurs ont pu en profiter pour découvrir d'autres manières de produire, de vendre et d'acheter. Les artisans ont réalisé 140 000 euros de chiffre d'affaires au total, un chiffre en hausse année après année.

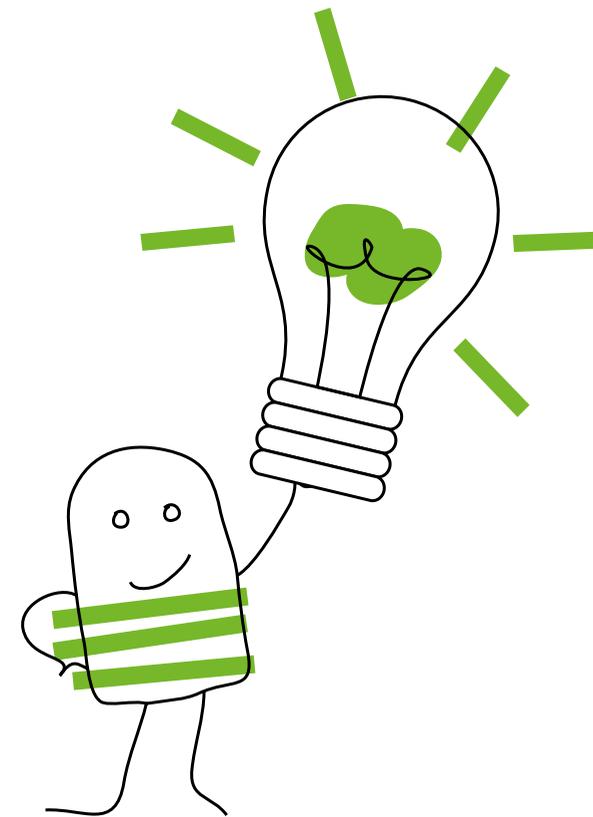
Cette foire des savoir-faire permet chaque année au Service du développement local de Plaine Commune de repérer, suivre, accompagner et valoriser des acteurs de l'économie locale porteurs des valeurs de l'écologie urbaine.



PROJET 7

PLAINE COMMUNE « TERRITOIRE APPRENANT »

Démarche pour préparer l'avenir, anticiper les grands enjeux et les changements à venir, et surtout s'appuyer sur nos ressources et les valoriser au mieux, la démarche Terre d'Avenir engage l'agglomération à prendre au sérieux l'enjeu de la réussite des jeunes du territoire. Dotée de peu de compétences en la matière, mais riche notamment d'un réseau de médiathèques vivantes et innovantes, Plaine Commune s'engage dans ce programme d'actions à contribuer à une meilleure reconnaissance et mise en valeur des savoirs de nos jeunes. A travers ce programme d'actions, complémentaire aux actions qui seront entreprises dans le prochain Contrat unique Politique de la ville, elle s'engage à soutenir les démarches innovantes en matière d'apprentissage par la coopération, de valorisation des savoirs des enfants et des jeunes, et d'accrochage scolaire. Pour cela elle s'appuiera sur divers partenaires, culturels, associatifs et institutionnels.



3 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. Appui aux agendas 21 scolaires, aux éco-écoles, aux « écoles pilotes développement durable »...
2. Une bourse d'échanges de savoirs centrée sur l'enfant.
3. Appui à des expérimentations favorisant « l'accrochage scolaire » (multilinguisme, numérique, relations parents-école...).

LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine-Monde, Plaine de tout le monde
- Plaine-école, Plaine fertile
- Plaine apaisée, Plaine qualifiée

EN PRATIQUE



LES « ATELIERS BABEL » AU COLLÈGE SISLEY

Le principal du collège Alfred Sisley a souhaité, en accord avec l'Inspection académique dont dépend le collège, tester une formule innovante. Elle permet de valoriser, dans les parcours scolaires des collégiens, leur connaissance et leur pratique d'une langue autre que le français et non valorisée dans les cursus classiques – langues minoritaires, vernaculaires, ou simplement mal prises en considération par l'institution scolaire.

L'objectif est de mettre en valeur une compétence détenue par de nombreux enfants, et ainsi d'améliorer leur image ou leur estime d'eux-mêmes tout en valorisant sur le plan académique des capacités qui autrement ne le seraient pas. La reconnaissance par l'institution d'une capacité quelle qu'elle soit, est reconnue comme un facteur d'accrochage, et par suite, de réussite scolaire.

Nommée « Ateliers Babel », l'expérimentation, qui prendra naissance à la rentrée 2014, suppose de s'appuyer sur des adultes référents, parlant et si possible sachant écrire, la langue parlée par le collégien souhaitant s'inscrire dans l'expérience.

Ce projet a été soutenu par Plaine Commune dans le cadre de l'Appel à Projets Terre d'Avenir et sera suivi et valorisé à ce titre auprès de partenaires susceptibles d'en reproduire le principe, s'il s'avère fructueux. La diversité des langues parlées dans les villes de Seine-Saint-Denis est particulièrement propice à une telle valorisation.



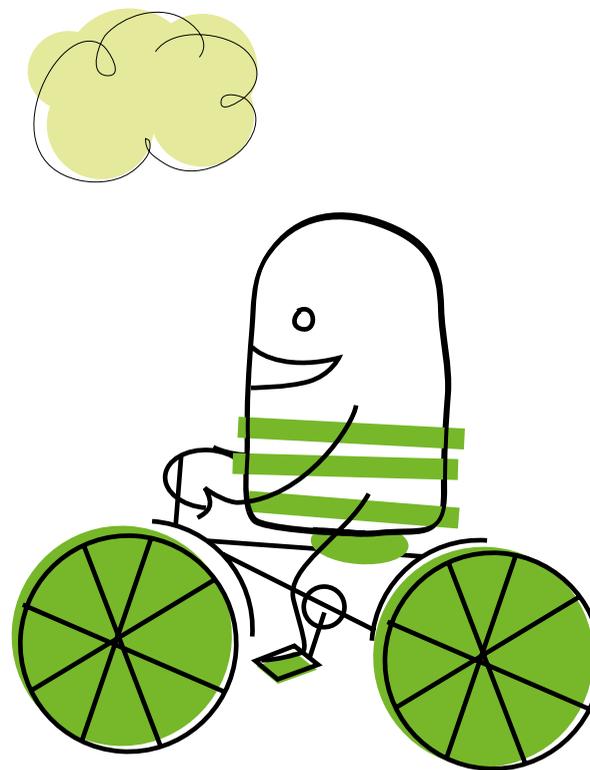
PROJET 8

DES CITOYENS CAPABLES ET RESPONSABLES

Agenda 21 a pour ambition d'explorer et de rendre visibles les voies et expériences, à l'œuvre dans l'agglomération, qui proposent déjà un modèle alternatif, combinant enrichissement des capacités ou des ressources collectives, valeur ajoutée sociale et préservation ou valorisation des ressources naturelles.

L'ambition est de modifier les pratiques institutionnelles, allant de la participation des citoyens aux projets à un renforcement du pouvoir d'agir citoyen, afin de rendre concrète cette affirmation : Tous responsables, tous capables !

Les actions choisies permettront d'explorer diverses facettes du soutien à l'action citoyenne : ses aspects financiers, à travers la réflexion sur un fonds solidaire de soutien aux initiatives citoyennes ; l'approche par la responsabilité des agents de l'Agglomération (Journée citoyenne, permettant aux agents de la collectivité de donner de son temps de travail à des initiatives associatives) ; des expériences en matière de co-responsabilité dans les espaces publics.



4 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. Une « journée citoyenne » à Plaine Commune.
2. Vers un fonds solidaire d'initiatives citoyennes ?
3. Les habitants co-responsables de la propreté des espaces publics.
4. S'appuyer sur le « pouvoir d'agir » des habitants et usagers.

LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine-Monde, Plaine de tout le monde
- Plaine-école, Plaine fertile
- Plaine apaisée, Plaine qualifiée
- Plaine de création, Plaine en transition

EN PRATIQUE



© VILLE DE LA COURNEUVE / VIRGINIE SALOT

LA « JOURNÉE CITOYENNE » DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA COURNEUVE

Le 13 février 2013, lors des Rencontres du personnel, la Ville de La Courneuve a affirmé le « droit à la réussite professionnelle » comme un enjeu central de sa politique en matière de ressources humaines. 24 engagements ont été pris à cette occasion.

Constitutif du « droit à la réussite professionnelle », le « droit à la reconnaissance professionnelle » constitue un élément important : réaffirmer l'utilité du rôle des agents dans un contexte difficile, permettre de montrer les compétences développées, soutenir la position des agents publics comme des maillons du lien social sont autant d'enjeux pour notre société, et pour nos territoires en particulier.

Dans ce cadre la Ville a mis en place un dispositif de « journée citoyenne », permettant à des agents de la municipalité de prêter main forte à une association de la ville sur leur temps de travail. Cette initiative doit permettre aux fonctionnaires territoriaux de mettre à disposition des associations locales leurs compétences durant une journée.

Il s'agit donc concrètement de s'engager dans une démarche de « mécénat de compétences » au profit des associations de la ville porteuses d'actions d'utilité publique.



PROJET 9

LA VALORISATION DE TOUS LES TALENTS

Plaine Commune est, par tradition, un territoire d'accueil, et une porte d'entrée sur le territoire français pour des citoyens issus des quatre coins de la planète. La démarche Terre d'Avenir est l'occasion, répondant en cela à un souhait fort des habitants du territoire, de promouvoir comme une richesse cette cohabitation des peuples, cette richesse de langues et d'horizons culturels. La promotion de cette richesse passe par des actions d'une grande diversité et ce programme d'actions mettra en lumière le multiculturalisme à travers des balades urbaines, et des actions autour de la diversité culinaire. De nombreuses autres actions et politiques portées par l'agglomération et par les villes participent par ailleurs à cette mise en valeur.

2 ACTIONS POUR Y CONTRIBUER :

1. Des balades urbaines révélant l'interculturalité et les savoirs populaires

2. Valorisation des cuisines du monde.

LES AXES DE TRANSFORMATION VISÉS :

- Plaine-Monde, Plaine de tout le monde
- Plaine apaisée, Plaine qualifiée
- Plaine de création, Plaine en transition

EN PRATIQUE

AUBERVILLIERS MET EN VALEUR LA DIVERSITÉ

À Aubervilliers, la valorisation de la diversité linguistique s'inscrit pleinement dans la politique municipale : la ville s'engage ainsi à favoriser l'expression des origines de la population d'Aubervilliers par le biais des Langues maternelles.

De nombreuses actions y contribuent tout au long de l'année :

- Des Soirées poétiques Hommage aux Langues
- La célébration annuelle de la Journée Internationale des Langues Maternelles, chaque 21 février, en partenariat avec l'association culturelle bangladaise UDICHI et de nombreuses associations du territoire ;
- La promotion par la ville des associations proposant des cours de langues en soninké, bambara, peul, tamoul, arabe, italien, anglais, arabe, allemand ;
- Une conférence autour des langues, de la musique et de la diversité lors du Festival Villes et Musiques du Monde ;
- La constitution dans les médiathèques de la ville de fonds de livres en langues étrangères, en turc, chinois et tamoul (action portée par le Réseau des médiathèques de Plaine Commune) ;
- La création, au sein de différents points d'accès aux services publics (Mairie, centres sociaux ...) de postes de médiateurs linguistiques (Chinois, Afrique de l'Ouest, et prochainement Tamoul).
- La valorisation des compétences linguistiques des agents municipaux pour les postes d'accueil municipaux (ex. au Centre de santé).
- La traduction de certains documents de sensibilisation dans plusieurs langues parlées à Aubervilliers (arabe, mandarin).
- En cours : Création d'une œuvre d'art dédiée aux langues, dans le square Aimé Césaire, pour favoriser une dynamique collective autour du multilinguisme et du dialogue interculturel (initiative impulsée par la communauté bangladaise d'Aubervilliers). Son inauguration est prévue en février 2015.

C'EST DÉJÀ EN ROUTE À PLAINE COMMUNE :

PLAINE DE SAVEURS, OU L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LES CUISINES DU MONDE

Dans les villes de Plaine Commune, riches en populations venues du monde entier, nombreux sont les individus, et les collectifs, porteurs d'un savoir-faire très pointu en matière de cuisine du monde, mais en difficulté quant à la forme à donner à ce savoir-faire pour en faire une source d'activité économique à part entière.

Partant de ce constat, un collectif de petits porteurs de projets, soutenu par la mission Economie Sociale et Solidaire de Plaine Commune, a entrepris de mutualiser moyens et compétences au service d'un projet collectif apte à valoriser les savoir-faire de chacun.

Ainsi le collectif « Plaine de saveurs » a-t-il pu, en accord avec l'ESAT Pleyel à Saint-Denis, bénéficier d'un local à bas prix, aménagé en cuisine collective, aux normes professionnelles, ainsi que d'espaces de bureaux et d'un espace disponible pour des ateliers cuisine et autres activités de groupe.

L'idée est d'accueillir associations, micro-entreprises et porteurs de projets individuels œuvrant dans les métiers de bouche (traiteurs, pâtissier, formateur en arts culinaires, ...), pour leur permettre d'exercer leur activité de façon professionnelle en bénéficiant d'équipements et d'un réseau de partenaires. Ainsi la capacité de chacun à répondre à de grosses commandes – de la part d'entreprises ou de collectivités géographiquement proches – s'accroît, avec une capacité à s'associer pour des événements importants, une professionnalisation accrue dans la relation aux clients, une capacité renforcée d'adaptation à la demande ...

Depuis Septembre 2013 le collectif « Plaine de Saveurs » est fort de six structures, et l'espace commun accueille quotidiennement une dizaine de permanents. Le développement escompté devrait permettre assez rapidement la création de plusieurs postes (en privilégiant les publics en difficulté d'insertion sociale, via les dispositifs dédiés).



POUR FAIRE VIVRE LE PROJET

Le premier programme d'actions Terre d'Avenir s'est élaboré en multipliant les espaces de réflexion, d'échange et de travail. Nombre de ces espaces perdureront dans le temps, d'autres seront créés, et tous seront l'occasion d'imaginer et de faire émerger de nouveaux projets. C'est la raison pour laquelle nous avons appelé ces espaces « fabriques de projets ». Ils sont partie intégrante de la démarche Terre d'Avenir et de la mise en pratique de la stratégie adoptée par les élus en mars 2012.



POUR FAIRE VIVRE LE PROJET

LES « FABRIQUES DE PROJETS »

LES FORMATIONS

Destinées aux agents de Plaine Commune et parfois également aux élus et aux agents des villes, diverses formations sont destinées à permettre à chacun de s'approprier les transitions nécessaires, de les traduire dans ses fonctions ou ses réflexions quotidiennes, de s'en faire le porteur.

Parmi les formations, déjà proposées ou en projet, déclinant les principes de la stratégie Terre d'Avenir on trouve notamment :

- Des formations déclinant le Référentiel d'[a] ménagement soutenable de Plaine Commune,
- Une sensibilisation à l'Agenda 21 et au développement soutenable,
- Une formation à la gestion différenciée,
- Un référentiel de formation « espaces publics et tranquillité » (à venir),
- Des formations à la lutte contre les discriminations (en projet).

LES ATELIERS DE TRAVAIL

Plusieurs des sujets soulevés par la démarche Terre d'Avenir ont fait l'objet de groupes de travail, qui associent suivant les cas des agents et/ou élus de Plaine Commune et des villes, des partenaires associatifs, des habitants, des partenaires institutionnels et économiques ...

Voici les principaux groupes de travail, dont la plupart ont déjà été le lieu d'invention de nouveaux projets et actions pour le premier programme d'actions Terre d'Avenir :

- Groupe de travail « administration éco-responsable »
- Groupes de travail « Ville juste », et « Qualité des espaces publics »
- Groupe de travail « parcours éducatif »
- Atelier participatif « agriculture urbaine »
- Atelier des Maires-adjoints à l'environnement

LES ÉVÉNEMENTS

Divers événements d'envergure nationale ou internationale sont l'occasion de mettre en valeur des démarches, des idées, des projets, de faire se rencontrer des publics, et d'y trouver de l'inspiration pour de nouveaux projets. Voici les principaux événements qui font ou feront régulièrement l'objet d'animations ou de rencontres à Plaine Commune :

- Semaine du développement durable
- Mois de l'ESS
- Foires des savoir-faire
- Semaine de la mobilité

LES RÉSEAUX

Plaine Commune anime ou participe à divers réseaux professionnels, ou rassemblant des acteurs autour d'un même centre d'intérêt. Ce sont autant de lieux de coopération pour de nouveaux engagements et de nouvelles déclinaisons concrètes de la stratégie Terre d'Avenir :

- Le réseau « Plaine Monde, Plaine de tout le monde » et les acteurs de la transition
- Les entreprises signataires de la Charte entreprise territoire
- Les réseaux thématiques de bailleurs
- Le réseau des référents techniques « agendas 21 » et « énergie - climat » des villes

LES AGENDAS 21

Plusieurs acteurs du territoire portent des démarches Agenda 21 dont les objectifs sont souvent proches voire identiques à ceux de la démarche Terre d'Avenir.

Ce sont de bons points d'entrée pour des coopérations concrètes :

- Agendas 21 des villes de Plaine Commune
- Agenda 21 du Conseil général
- Agenda 21 du Conseil régional
- Agendas 21 scolaires



LES APPELS À PROJETS

Plaine Commune lance régulièrement trois appels à projets, qui chacun à leur façon concourent aux transitions écologiques, sociales et économiques nécessaires à un territoire plus soutenable et plus résilient aux enjeux du XXI^e siècle.

Ces appels à projets permettent de soutenir financièrement des projets mais également de faire vivre, se développer et coopérer des communautés d'acteurs, tous engagés dans la dynamique de transformation du territoire vers une meilleure résilience aux mutations du XXI^e siècle.

- L'appel à projets « Terre d'Avenir »
- L'appel à projets « Économie sociale et solidaire »
- L'appel à projets « Imaginaire et jardin »



POUR FAIRE VIVRE LE PROJET

UN PROJET OUVERT ET VIVANT

UNE STRATÉGIE QUI NOURRIT L'ENSEMBLE DES PROJETS ET DES POLITIQUES DE PLAINE COMMUNE

Les élus ont adopté à l'unanimité la Stratégie Terre d'Avenir lors du Conseil Communautaire du 20 mars 2012. Ils ont également adopté à cette occasion le principe d'une relecture systématique des politiques, des choix et des pratiques de la communauté d'agglomération, à l'aune de l'ensemble des enjeux soulevés par le diagnostic Terre d'Avenir. C'est ainsi que, du Contrat de développement territorial au Projet de territoire, en passant par le SCoT, les plans et schémas directeurs des transports, de l'habitat, du développement économique..., tous les documents et outils de cadrage des politiques de Plaine Commune sont désormais relus à l'aune de ces enjeux, formulés de façon collective et participative.

UN PROGRAMME D'ACTIONS OUVERT

Les projets et actions qui se dessinent au moment d'adopter le premier programme d'actions Terre d'Avenir constituent un premier ensemble d'actions pour concrétiser la stratégie. Ils n'en sont pas, loin de là, l'unique concrétisation. De nouvelles actions et de nouveaux projets émergeront dans le temps, permettant

d'entraîner plus d'acteurs et de partenaires, et d'engager toujours plus loin les transitions nécessaires. Voté pour une durée de trois ans, ce premier programme d'actions sera suivi et ses impacts évalués, tandis que de nouveaux projets émergeront jusqu'à formuler en 2016 un second programme d'actions.

UNE DÉLÉGATION DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT ET À L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES ACTIONS

La Délégation générale à l'Écologie urbaine de Plaine Commune est chargée du pilotage des politiques d'écologie urbaine de l'agglomération, au cœur desquelles se situe la démarche Terre d'Avenir. Elle a pour mission de faire émerger et mettre en œuvre des engagements en matière d'écologie urbaine dans l'ensemble des compétences exercées par délégation par Plaine Commune. Elle est également animatrice territoriale de la démarche Terre d'Avenir. A ce double titre elle a pour rôle d'accompagner, dans la mesure de ses moyens, tous ceux qui souhaitent mieux prendre en compte l'ensemble des enjeux d'écologie urbaine dans leurs métiers, dans l'exercice de leurs compétences, et dans leurs interactions avec les partenaires territoriaux.

Vous souhaitez en savoir plus, vous impliquer dans le projet, proposer des actions ou des idées, inviter des partenaires à nous rejoindre ?

→ CONTACTEZ LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'ÉCOLOGIE URBAINE

CHARGÉE DE MISSION AGENDA 21

→ Magali Bardou
→ 01 55 93 55 52
→ magali.bardou@plainecommune.com.fr

SECRETARIAT

→ Gaëlle Nérès
→ 01 55 93 57 61
→ gaelle.neris@plainecommune.com.fr

POUR VOUS TENIR INFORMÉ

→ www.plainecommune.fr / L'agglomération / Agenda 21